

TP CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR (TP CTRMP)

Réf de l'action : ECF T311.PR indice 4 du 01/01/25

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises sur porteur de plus de 3.5 tonnes.
Être capable d'utiliser, en sécurité, des moyens de manutention adaptés lors des chargements et des déchargements

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Le métier de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur a un rôle essentiel dans les opérations de transport nationaux et internationaux de marchandises par route.
- Il assure l'enlèvement, l'acheminement et/ou la livraison des marchandises, tout en représentant l'image de la société.
- Son métier s'exerce dans les locaux d'entreprises qui l'accueillent lors de livraisons ou d'enlèvements de marchandises et sur le domaine public pour la partie conduite. Il favorise les échanges avec les interlocuteurs. Il est amené à exercer son activité de jour comme de nuit, les dimanches et jours fériés, dans des conditions météorologiques parfois difficiles, en autonomie dans la réalisation des consignes reçues du service exploitation, dans la gestion des aléas et dans les limites de ses responsabilités.
- Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule porteur.
- La formation ouvre sur des métiers tels que :
 - Conducteur de transport de marchandises sur longue distance
 - Conducteur et livreur par tournées sur courte distance
- Equivalences, passerelles, débouchés :
 - Le titre professionnel donne par équivalence : le permis C (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (attestée par la CQC) et justifie du suivi avec succès de la formation de base au transport de marchandises dangereuses (Certificat ADR).
 - À l'issue de la formation et en cas de réussite, le titulaire pourra passer son permis CE (formation traditionnel ou TP Tous véhicules).
 - Si il est titulaire du permis D, il pourra continuer sur une formation passerelle voyageurs.
- Le titre professionnel de Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ne permet pas la délivrance d'une certification partielle. En effet, il n'y a pas de structuration en bloc de compétences à ce jour au regard des textes en vigueur.
- Le titre est accessible par la voie de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant effectuer dans le cadre professionnel du transport de marchandise avec un véhicule relevant de la catégorie C, à partir de 18 ans et obtenir une qualification professionnelle,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité tout au long de la formation et fournir un relevé d'information restreint (RIR) de moins de 15 jours à la date d'entrée en formation,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Comprendre, savoir lire et écrire le français,
- Satisfaire à l'Évaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP) le cas échéant,
- Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès de la commission médicale des permis de conduire ou un médecin agréé,

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

TP CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR (TP CTRMP)

AVERTISSEMENT

- Les EPI peuvent être à la charge du stagiaire.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd :

- Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
- Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
- Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd
- Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
- Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

MOYENS HUMAINS

- Formateur référent issu du secteur du transport ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation,
- Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité mention Groupe Lourd ou titulaire d'un diplôme mentionné par l'arrêté du 26 fév. 2008 en vigueur.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et positives.
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Matériel (véhicule de la catégorie C, simulateur possible, écran, vidéoprojecteur, quai de chargement, lots de charges et matériels de manutention, de calage et d'arrimage),
- Equipement de protection individuelle (gants, gilet haute visibilité et chaussures/coques de sécurité),
- Supports et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives : tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques.
 - Des évaluations de compétences réalisées en cours de formation (ECF) permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation du titre professionnel. Le livret des évaluations en cours de formation est remis au jury.
- La session d'examen est validée par un jury de profession sur la base d'un dossier composé :
 - Des résultats de la mise en situation professionnelle complétés d'un entretien technique,
 - Des résultats des évaluations réalisées en cours de formation (ECF),
 - Du dossier professionnel (DP),
 - De l'entretien final.

TRANSPORT

TP CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR (TP CTRMP)

- Les conditions d'obtention du titre sont indiquées dans le référentiel d'évaluation : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/>
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Titre Professionnel de Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur.
- Titre de niveau 3
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF, sous le code RNCP 39796
- Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
- Date de décision d'enregistrement : 31/12/2024.
- Date de fin d'échéance : 31/12/2029.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39796/>
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire : 434 heures (399 heures minimales de formation et 35 h de validation)

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.